



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-247000706-20230626-23062609D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Affichage : 27/06/2023

Département de la Haute-Saône
Communauté de communes du Pays Riolois
Siège social : Rue des Frères Lumière
70 190 RIOZ
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Communautaire

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Riolois, s'est réuni le 26 juin 2023 à 18h30 au sein de la maison communautaire (Rue des Frères Lumière à Rioz) avec retransmission en direct, sous la présidence de Mme WANTZ, Présidente de la Communauté de Communes du Pays Riolois, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 15 juin 2023.

Nombre de membres en exercice : 47 titulaires, 28 suppléants
Titulaires présents ce jour : 34 – Suppléants avec voix délibérative : 5 - Procurations : 3 – Absents : 4
Heure de début : 18h30 - Heure de fin : 22h10

PRESENCE

Nombre de membres Présents ou représentés :

34 Présents :

BONNEVENT-VELLOREILLE : MME CARDINAL - BOULOT : M. CHARBONNIER, MME CHEVALIER – BOULT : M. GUIGUEN–
BUSSIÈRES : M. BRENOT – BUTHIERS : M. MAGNIN - CHAMBORNAY-LES-BELLEVAUX : M. PEYRETON - CHAUX-LA-
LOTIERE : M. ORMAUX – CROMARY : M. BERGER - ETUZ : M. GERMAIN, M. TABOURNOT – GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT :
M. SAUVIAT - HYET : M. OUDIN - LA MALACHERE : M. GIRARD - LE CORDONNET : M. MIGARD – MAIZIÈRES : M. COSTILLE -
MONTARLOT LES RIOZ : M. BOUTON – NEUVILLE LES CROMARY : M. CATTENOZ – OISELAY-ET-GRACHAUX : MME
CUENOT - PENNÉSÈRES : M. BRIOTTET - PERROUSE : M. MICHAUD - RECOLOGNE-LES-RIOZ : M. TRAVAILLOT – RIOZ :
MME FILIATRE, M. MAINIER, M. DEVILLERS, MME VARIN, MME WANTZ – RUHANS : M. GIRARD - SORANS LES BREUREY : M.
MARCHAL – TRAITIEFONTAINE : MME BARDEY – VILLERS-BOUTON : MME DEMANY - VORAY SUR L'OGNON : M.
TOURNIER, MME BESNARD, M. GIRAUD

4 MEMBRES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE :

AULX-LES-CROMARY : M. RUSSY à M. SAUVIAT – BOULOT : M. BEUGNOT à MME CHEVALIER – RIOZ : MME THIEBAUT à M.
MAINIER, M. VERNIER à MME WANTZ

5 MEMBRES SUPPLÉANTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE :

CIREY-LES-BELLEVAUX : MME SASSET (M. PARTY ÉTANT EMPECHÉ) - FONDREMAND : MME GUERAUX (M. HANRIOT
ÉTANT EMPECHÉ) – MONTBOILLON : M. FUCHOT (M. PANIER ÉTANT EMPECHÉ) - QUENOCHÉ : MME FERRAND (M.
GALLAND ÉTANT EMPECHÉ) – TRESILLEY : M. MAURAND (M. FLEUROT ÉTANT EMPECHÉ)

4 MEMBRES ABSENTS (EXCUSÉS) :

BOULT : M. CARON – RIOZ : M. GUIBOURG, MME STIVALA – VANDELANS : M. GRANGEOT –

Nombre de communes présentes ou représentées : 32 sur 33

N23062609D

Objet : Election du 6^{ème} vice-président

Vu la délibération du 16 juillet 2020 N°N200716022D fixant le nombre de vice-président à 6 ;

Vu la délibération du 16 juillet 2020 N°200716033D portant élection des vice-présidents ;

Considérant la démission de M. Jean-Jacques NOEL de ses fonctions de conseiller communautaire et par conséquent de vice-président de la communauté de communes ;

Il convient d'élire un sixième vice-président. Il est rappelé que les vice-présidents d'EPCI sont élus selon les modalités inscrites aux articles L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le scrutin se déroule au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages exprimés. Il est procédé à un troisième tour à la majorité relative si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue.

M. Jean BERGER et Mme Christelle CUENOT ont été désigné assesseurs.

Madame la Présidente invite les conseillers qui le souhaitent à faire acte de candidature.

ÉLECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	6
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	35
f. Majorité absolue	18

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (<i>dans l'ordre alphabétique</i>)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRIOTTET Bernard	1	UN
ORMAUX Alexandre	34	TRENTE-QUATRE

Proclamation de l'élection du premier vice-président

M. Alexandre ORMAUX a été proclamé sixième vice-président et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre tous les membres présents

La Présidente,
Nadine WANTZ

